



## Offre de Partenariat PREMIUM 2015 /2016

### Campagne de communication nationale :

## Les outils pour le développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment

Plusieurs facteurs vont ouvrir la voie au développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque :

- ✓ la baisse attendue du coût de production de l'électricité photovoltaïque ;
- ✓ la hausse prévisible des prix de vente de l'électricité à l'utilisateur final ;
- ✓ l'aspiration de certains consommateurs à pouvoir répondre à leurs besoins électriques par des moyens de production locaux et propres ;
- ✓ la mise en place d'une nouvelle réglementation visant à soutenir le développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque.

L'autoconsommation dans le bâtiment peut être appréhendée à différentes échelles : au niveau d'un site unique de production et de consommation ou à l'échelle plus macroscopique « d'îlots urbains » tels que : bâtiment collectif, groupe de bâtiments voire territoire ou quartier.

Deux leviers vont permettre d'optimiser l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque :

- ✓ l'incitation au bon dimensionnement des installations de production au regard des besoins locaux de consommation ;
- ✓ la mise en œuvre de mesures d'optimisation des profils de consommation et de production afin d'en accroître la synchronisation. Par exemple , au niveau local par le pilotage et la maîtrise de la demande, le stockage d'électricité, l'écrêtement de la puissance injectée, etc.

L'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque présente des avantages écologiques et économiques.

**L'autoconsommation s'impose comme une solution de premier plan pour les acteurs de la construction qui réaliseront les bâtiments, les quartiers et les villes de demain dans le respect de l'environnement et des règles de l'art.**

Aujourd'hui, les modes de soutien de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque reposent sur :

- ✓ la réalisation d'économies sur ses factures d'électricité, grâce à l'électricité autoconsommée ;
- ✓ la vente de l'excédent de l'électricité non consommée (injectée sur le réseau).

Demain, de nouveaux modes de soutien permettront à de nombreuses installations photovoltaïques de bénéficier d'une prime complémentaire valorisant la quantité de l'électricité autoconsommée en vue de favoriser le déploiement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque sur les prochaines années.



## Offre de Partenariat PREMIUM 2015 /2016

### Campagne de communication nationale :

## Les outils pour le développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment

Pour cette année 2015 / 2016 et dans le cadre de sa nouvelle campagne de communication nationale, le GMPV-FFB a souhaité associer à cet événement majeur, certaines entreprises particulièrement dynamiques, ambitieuses et tournées vers l'avenir, en leur proposant d'être choisies comme partenaires privilégiés de cette campagne.

La campagne de communication porte sur des sujets d'avenir, leviers de développement des marchés d'aujourd'hui et de demain:

« Les outils pour le développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment »

### Objectifs de la campagne :

- Mettre à disposition un **outil de calcul et d'évaluation (logiciel OOPA) et des fiches pratiques (études de cas illustrant des exemples concrets)** permettant le développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment.
- Valoriser les atouts l'autoconsommation dans le bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel, agricole...).

La campagne de communication s'appuiera sur des actions de communication en régions et en départements via le réseau FFB.

Le réseau FFB, c'est en chiffres :

- ✓ 50 000 adhérents dont 35 000 entreprises de taille artisanale
- ✓ Un maillage territorial comprenant une fédération par département et par région ainsi que 32 unions de métiers et syndicats de métiers



## Offre de Partenariat PREMIUM 2015 /2016

### Campagne de communication nationale :

## Les outils pour le développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment

Les actions de communication régionales et départementales seront ciblées à destination des entreprises adhérentes de la FFB impliquées dans une activité photovoltaïque, des élus locaux, des acteurs institutionnels du tissu économique local ainsi que des bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.

Afin de les accompagner dans le développement de cette activité et de les aider à proposer des solutions d'autoconsommation à leurs clients, des outils destinés à faciliter ces actions de communication seront mis en place.

Dans cette optique, **des « kits de communication » complets seront remis aux cibles concernées.** Ils seront composés de :

- ✓ **Un guide technique** sur « Les solutions d'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment »
- ✓ **Des fiches pratiques** présentant des **études de cas** pour plusieurs types de bâtiments (résidentiel, tertiaire, industriel, agricole...) et plusieurs scénarios d'optimisation de l'autoconsommation (pas d'actions / automatisation de la gestion des appareils électriques / stockage de l'électricité...)
- ✓ **Un logiciel de calcul** « OOPA », simple d'utilisation et à usage des professionnels (version à usage du résidentiel, version à usage du tertiaire / industriel / agricole) accompagné de sa notice d'utilisation
- ✓ **Une plaquette de présentation** de la campagne de communication
- ✓ **Une présentation version PDF et Powerpoint des outils**
- ✓ **Les brochures des partenaires associés à cette campagne de communication**

**La campagne de communication a été officiellement lancée le mardi 30 Juin 2015 dans les locaux de la FFB.**

Cette réunion de lancement a été l'occasion de réunir une centaine d'invités issus du réseau FFB et de la filière photovoltaïque. Elle a permis de présenter le contexte, les objectifs et outils de cette campagne de communication ainsi que la remise du « kit de communication ».



## Offre de Partenariat PREMIUM 2015 /2016

### Campagne de communication nationale :

*Les outils pour le développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment*

Les atouts de l'autoconsommation sont nombreux :

- Une production locale d'énergie renouvelable, propre et durable
- Des économies réalisées sur les factures d'électricité
- Une stabilisation du coût de l'électricité et une anticipation des enjeux énergétiques de demain
- Une valorisation foncière du bâtiment

Les partenaires de cette campagne de communication nationale bénéficieront des avantages suivants:

#### Visibilité du partenaire lors des actions de communication en Régions Pilotes :

- Co-animation de réunions d'information dans les régions et départements
- Affichage du kakemono / des brochures du partenaire lors des réunions d'information

#### Visibilité du partenaire dans les kits de communication

- Insertion de brochures commerciales dans les kits
- Insertion du logo du partenaire sur la page « encart partenaires »

#### Participation aux travaux du GMPV-FFB

- Participation aux commissions techniques et communication & prospective
- Participation aux sous-commissions métiers



## Offre de Partenariat PREMIUM 2015 /2016

### *Campagne de communication nationale :*

*Les outils pour le développement de l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment*

#### **Devenir partenaire du GMPV-FFB c'est :**

- ✓ Participer activement à la promotion des solutions énergétiques concrètes en autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment
- ✓ Valoriser les avantages écologiques et économiques des offres en autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment
- ✓ Anticiper les évolutions de demain et se positionner sur un marché d'avenir
- ✓ Promouvoir l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque dans le bâtiment comme solution de premier plan pour les acteurs de la construction qui réaliseront les bâtiments, les quartiers et les villes de demain dans le respect de l'environnement et des règles de l'art.



# Convention de partenariat 2015 / 2016

## Offre de Partenariat 2015 / 2016

Entre les soussignés:

- Le Groupement des métiers du photovoltaïque (GMPV-FFB), Union de syndicats régie par les articles L 2131-1 et suivants du code du travail, dont le siège social est 9 rue La Pérouse à Paris 16<sup>e</sup>, représenté par son Président, Jean DAMIAN

et

- Ci-après dénommé le partenaire: .....

représenté par: M .....

fonction .....

La convention comprend les prestations de partenariat décrites dans le document « **Offre de partenariat 2015 / 2016** ». Les modifications éventuelles feront l'objet d'un avenant.

Le montant du partenariat est fixé pour l'année 2015 (du mois Juin 2015 au mois de Juin 2016) à **950** euros.

A .....

Le .....

**Pour le partenaire**  
Signature et tampon de la société

**Pour GMPV-FFB, le Président**  
Signature